

REGISTRE D'ACCESSIBILITE

HANDICAP ET FORMATION



En tant qu'Établissement recevant du Public, l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé des Hôpitaux du Bassin de Thau, met à votre disposition son registre d'accessibilité disponible à l'accueil des instituts.

Références législatives :

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Loi n° 2015-988 du 5 août 2015 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant public ratifiant l'ordonnance no 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, [...] pour les personnes handicapées [...].

Définition de la notion de « handicap » selon l'article 2 de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 :

« Art. L. 114. – Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Afin de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, et de s'inscrire dans les recommandations du cadre législatif l'IFSI-IFAS de Sète a initié une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des candidats et apprenants en situation de handicap ; l'information est également diffusée sur le site internet de l'IFSI-IFAS de Sète (<https://ch-bassindethau.fr/ifsi-ifas/>), sur le site <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-en-situation-de-handicap-2059> , dans la fiche de la formation en soins infirmiers sur la plateforme d'enseignement supérieur Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=handicap>) et précise les coordonnées, la situation géographique des deux instituts.

Les mesures prises en matière d'accueil et d'accompagnement des apprenants concernent la mise en accessibilité et les différents aménagements identifiés lors du recueil des besoins.

L'établissement est aujourd'hui partiellement accessible aux personnes à mobilité réduite cependant un parcours dédié provisoire a été mis en place pendant les travaux actuellement en cours (Cf. Annexe 1- plan d'accès provisoire).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Mise en accessibilité :
 - Actions réalisées au niveau en extérieur :
 - Les travaux ont été réalisés en juillet 2020. L'inclinaison de la pente de cheminement pour l'accès aux deux instituts depuis le parking a fait l'objet d'une adaptation.
 - Une place de parking dédiée a été aménagée à proximité immédiate de l'entrée des instituts.
 - Installation d'une porte à ouverture automatique
 - Actions de mise en accessibilité du numérique :
 - Une plateforme numérique de travail permet l'organisation des enseignements théoriques (cours magistraux et travaux dirigés) à distance.
 - Actions de mise en accessibilité de la vie de campus en matière de sport/culture :
 - Les étudiants infirmiers de l'IFMS¹ de Sète membre du regroupement de conventionnement universitaire de Montpellier – Nîmes bénéficient de l'obtention de la carte étudiant « multiservices » qui leur confère le statut d'étudiant en enseignement supérieur.
 - Accessibilité à l'espace restauration
 - L'espace restauration situé sur le site de l'Hôpital Saint-Clair attenant aux deux instituts est accessible aux personnes à mobilité réduite.

¹ IFMS : Institut de Formation aux Métiers de la Santé

- Accompagnement des candidats et apprenants en situation de handicap :
 - L'accompagnement des candidats et des apprenants en situation de handicap se formalise conformément à la procédure de demande d'accompagnement et s'organise en différents temps.
 - Les aménagements possibles sont d'ordre pédagogique, organisationnel et technique et en fonction du recueil des besoins exprimés par l'apprenant en situation de handicap :
 - Un temps supplémentaire peut être aménagé pour les évaluations des enseignements théoriques avec mise à disposition si nécessaire d'un ordinateur avec correcteur d'orthographe en cas de difficulté pour l'écriture et installation dans une salle particulière.
 - Des supports de cours et d'évaluation peuvent être adaptés notamment dans leurs dimensions (agrandissement du format A4 au format A3).

- Modalités de signalement de son handicap :
 - Comment signaler mon handicap ?
 - Je consulte le site internet de l'IFMS des Hôpitaux du Bassin de Thau : <https://ch-bassindethau.fr/ifsi-ifas/> et le site Parcoursup pour la formation en soins infirmiers <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=handicap>
 - Je me renseigne auprès de l'accueil de l'institut :
 - Soit par mail : secifsi@ch-bassindethau.fr
 - Soit par téléphone : 04 67 46 57 77
 - Soit auprès du référent handicap de l'IFMS : Mme Carole LAPORTE

 - Quelles questions dois-je me poser **pour préparer mon entrée en formation** ?
 - Faut-il en parler ?
 - À qui en parler ?
 - Quels sont mes besoins et/ou mes contraintes pour suivre cette formation ?
 - Dois-je faire une RQTH² ?
 - Il n'appartient qu'à vous de parler de votre handicap et de décider à qui en parler
 - Les aménagements d'épreuves de sélection ne sont pas automatiques et ne sont pas reconduits automatiquement
 - Pour bénéficier d'aménagement(s) d'épreuves de sélection, vous devez fournir, avant la fin des inscriptions à la sélection, votre RQTH, avec un avis circonstancié des préconisations d'aménagement émis par un médecin agréé par la MDPH³ (Cf. Annexes 2 et 3)

 - Quelles questions dois-je me poser **quand j'entre en formation** ?
 - Ma RQTH est-elle à jour ?
 - Que doit savoir l'équipe pédagogique de l'IFMS ?
 - Dois-je expliquer ma situation aux autres étudiants/élèves ?
 - Dois-je informer le responsable du service dans lequel je ferai un stage ?
 - Quels aménagements/adaptations sont indispensables ?
 - Il n'appartient qu'à vous de parler de votre handicap et de décider d'en parler lors du 1^{er} entretien de suivi pédagogique (Cf. Annexes 2, 3 et 4)

² RQTH : Reconnaissance de travailleur Handicapé

³ MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

➤ Vos interlocuteurs privilégiés

- La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) est un lieu d'accueil unique qui centralise les démarches liées au handicap, y compris dans le domaine de la formation.
MDPH de l'Hérault : 1350, rue d'Alco - BP 7353 - 34086 Montpellier cedex 4 / Tél : 04 67 67 69 30
Site internet : <https://www.cnsa.fr/annuaire-des-mdph/mdph-34> et <http://www.mdph34.fr>
- Liste médecins agréés du département de l'Hérault (Cf. Annexe 5) :
<https://www.occitanie.ars.sante.fr/medecins-agrees-13>
- Des conseillers en évolution professionnelle :
Catalogue des acteurs locaux en Occitanie - Site internet : <https://www.handipacte-occitanie.org/>
- La personne référente handicap à l'IFSI-IFAS des Hôpitaux du Bassin de Thau :
Madame Carole LAPORTE : cadre supérieur de santé coordinatrice de l'IFSI-IFAS des Hôpitaux du Bassin de Thau – Tél : 04 67 46 58 72 – Courriel : claporte@ch-bassindethau.fr
- La personne référente handicap des Hôpitaux du Bassin de Thau
Madame Audrey VEDEL – Tél : 04 67 46 58 97 – Courriel : avedel@ch-bassindethau.fr

➤ Comment obtenir des aménagements ?

Vous devez faire la demande auprès de la MDPH du département de votre lieu de résidence (Cf. Annexe 2).
La commission émet un avis et des recommandations, à transmettre à l'IFMS de Sète.
La direction de l'IFMS décide alors des mesures mises en œuvre.

➤ Vous êtes reconnu(e) « travailleur handicapé » : quelles solutions ?

- Nous contacter par courriel : secifsi@ch-bassindethau.fr ou par téléphone : 04 67 46 57 77
- Contacter le Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle (CRIP)
(Accès aux formations d'infirmier et d'aide-soignant pour les personnes ayant une RQTH) :

Se renseigner :

Pôle Santé IFSI/IFAS du CRIP

435, Avenue Georges Frèche

CS 10010

34173 Castelnau-le-Lez Cedex

Tél. 04.67.33.18.00

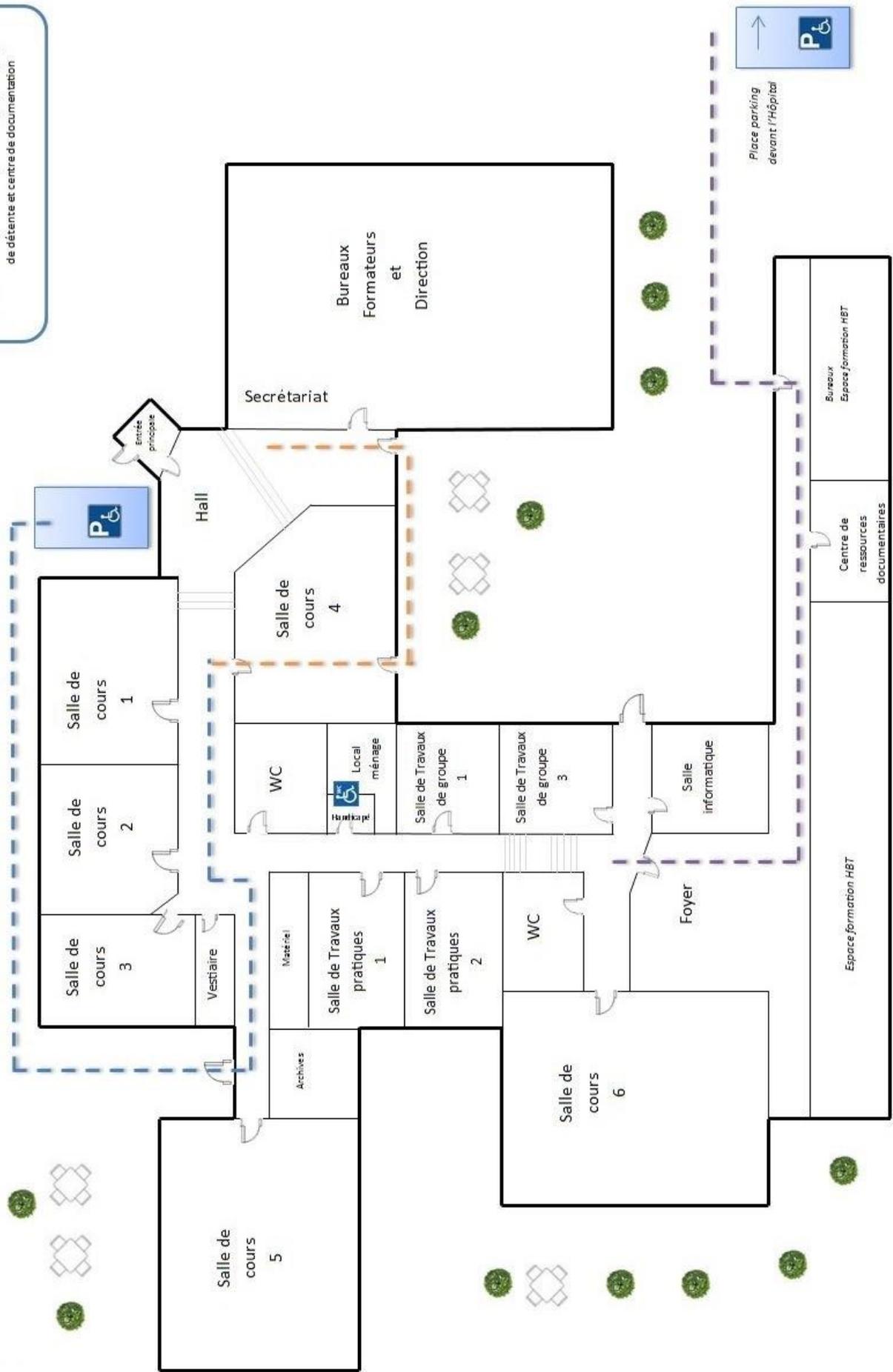
Mail : contact.crip@ugecam.assurance-maladie.fr

Site internet : <https://crip-34.fr/>

Annexe 1

PLAN ACCESSIBILITE INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE DE SETE

- Accès aux salles 1, 2, 3, 4, 5, TP 1, 2 et sanitaires
- Accès au secrétariat et bureau formateur
- Accès aux salles 6, informatique, au foyer, salle de détente et centre de documentation





PROCÉDURE DE DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'EXAMENS, D'ÉPREUVES OU DE FORMATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Personnes concernées :

- Candidat(e)s aux sélections en IFSI / IFAS
- Etudiant(e)s en soins infirmiers ;
- Elèves aides-soignant(e)s ;

Les personnes, dont la situation de handicap nécessite des aménagements spécifiques, doivent fournir, à l'IFMS des Hôpitaux du Bassin de Thau, leur RQTH⁴, avec un avis circonstancié et les préconisations d'aménagement émanant d'un médecin désigné par la MDPH⁵.

La décision de mise en application des mesures préconisées relève de la Direction de l'IFMS des Hôpitaux du Bassin de Thau.

➤ **1^{er} étape : s'informer**

Contactez la MDPH du département de votre lieu de résidence, qui vous informera sur les démarches à mettre en place.

➤ **2^{ème} étape : constitution du dossier**

Fournir un dossier complet à la MDPH (rapport médical récent et bien documenté, réalisé par le professionnel de santé qui vous suit (médecin, orthophoniste,...), ainsi que tous les éléments médicaux que vous jugerez utiles pour étayer votre demande).

Vous pouvez également communiquer les avis et préconisations dont vous avez bénéficié antérieurement.

➤ **3^{ème} étape : évaluation de votre demande**

Au vu des éléments communiqués et de votre situation, la CDAPH⁶ examine votre demande et vous transmet sa décision par courrier. Le délai de réponse peut aller jusqu'à plusieurs mois, selon les départements.

➤ **3^{ème} étape : évaluation de votre demande**

Si vous souhaitez bénéficier d'aménagements particuliers, soit pour les épreuves de sélection, soit pour les validations d'Unités d'Enseignements ou de modules, vous devez envoyer à l'IFMS des Hôpitaux du Bassin de Thau, la décision et la notification de la CDAPH (avant la clôture des inscriptions à la sélection ou au moins une semaine avant les validations d'unités d'enseignements ou de modules).

⁴ RQTH : Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé

⁵ MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

⁶ CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

**NOTIFICATION D'AVIS D'AMÉNAGEMENT DE
SÉLECTION, D'EXAMENS, DE FORMATION
POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Remplie et signée par un médecin agréé de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
(Document à retourner à l'IFSI-IFAS des Hôpitaux du Bassin de Thau)

Cet avis concerne :

Nom : Prénom :

Date de naissance : __/__/____

Adresse :

.....

Pour : (cocher et remplir obligatoirement)

 la sélection d'entrée en IFSI, pour l'année : la sélection d'entrée en IFAS, pour l'année : les enseignements (en IFSI-IFAS), pour l'année : les évaluations (en IFSI-IFAS), pour l'année :Je soussigné(e),, médecin agréé par la CDAPH
(ARS d'Occitanie), donne un avis favorable pour les aménagements suivants :*(Au vu de la situation particulière du candidat, des informations médicales actualisées transmises à l'appui de sa demande, et en cohérence avec les conditions de déroulement de sa scolarité antérieure)*

Aménagements préconisés		... à préciser obligatoirement
Majoration d'un tiers temps <ul style="list-style-type: none"> • Pour les épreuves écrites • Pour les épreuves orales • Pour les épreuves pratiques 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Précisez :
Accessibilité aux locaux et Installations des salles	<input type="checkbox"/>	Précisez :
Aide technique	<input type="checkbox"/>	Précisez :
Aide technique	<input type="checkbox"/>	Précisez :
Aide humaine	<input type="checkbox"/>	Précisez :
Autres	<input type="checkbox"/>	Précisez :

Fait à :

Signature et cachet du médecin agréé,

Le : __/__/____

		T6 C9
		FOR-046 Version : 1
IFMS	Guide d'entretien : formateur 1^{ère} rencontre individuelle Semestre 1	MAJ :25/03/2022

Date :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Situation familiale :

Enfants : oui non Nombre :

Lieu de résidence :

Numéro de téléphone :

Moyens et temps de transport :

Permis de conduire : oui non

Région d'origine :

Parcours scolaire ou professionnel antérieur :

Avez-vous bénéficié d'un PAP¹ ? oui non Avez-vous bénéficié d'un aménagement spécifique ? oui non

Si oui lequel :

RQTH² : oui non

Activités extra scolaires diverses :

Attente de l'étudiant du suivi pédagogique :

¹ Plan d'Accompagnement Personnalisé

² Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

MOTIVATIONS ET REPRESENTATIONS

❖ Motivations professionnelles :

- La formation infirmière est-elle un 1^{er} choix de formation ? oui non
Si non, qu'elle était votre préférence initiale ?

❖ Choix de l'IFSI :

- L'IFSI de Sète est-il votre 1^{er} choix d'établissement ? oui non
Si non, quelles étaient vos motivations pour orienter votre choix ?

❖ Projet professionnel :

❖ Conception de la profession d'infirmier.ère :

❖ Conception de la formation professionnelle :

❖ Motivation par rapport à la formation professionnelle :

❖ Engagement dans la formation professionnelle :

-
-
- ❖ Niveau de calculs de doses selon l'étudiant : Très satisfaisant
Satisfaisant
Insuffisant
Très insuffisant

- ❖ Niveau de calculs de doses selon le formateur : Très satisfaisant
Satisfaisant

Insuffisant
Très insuffisant

❖ Difficultés particulières en calculs de doses :

SYNTHESE DU SUIVI PEDAGOGIQUE

Nom :

Prénom :

❖ Points forts

❖ Points à améliorer

Objectifs pour le prochain entretien

**Liste des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux (ex Comité médical, ex
Commission de réforme) aux conditions d'Aptitude physique pour l'admission aux emplois
publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires**

Arrêté préfectoral n° 2022/0011 modifié

Veuillez bien vérifier avant toute prise de rendez-vous la colonne "Action" qui vous indiquera si le
praticien effectue des Expertises, des certificats d'Aptitude ou les deux.

Spécialité	NOM Prénom	Adresse	Adresse (suite)	Ville	CP	Téléphone	Fax	Accessibilité	Action
Cancerologie	CREOFF Morgane	Oncodoc	730, bvd Jules Cadenat	Béziers	34500	04.67.35.29.09	04.67.35.87.99	A	Expertise Aptitude
Cancerologie	LEVECO Jean-Marc	Oncodoc	730, bvd Jules Cadenat	Béziers	34500	04.67.35.29.09	04.67.35.87.99	A	Expertise
Cancerologie	RANC Anne-Laure	Oncodoc	730, bvd Jules Cadenat	Béziers	34500	04.67.35.29.09	04.67.35.87.99	A	Aptitude Expertise
Cancerologie	DOMERGUE Jacques	Hôpital Saint Eloi Service de Chirurgie Digestive B	80 avenue Augustin Fliche	Montpellier	34295 cedex 5	04 67 33 79 14			Aptitude Expertise
Cancerologie	PORTALES Fabienne	ICM	208 rue des Apothicaires	Montpellier	34298	04 67 61 23 36			Expertise
Cancerologie	LAUCHE Hervé	Clinique Clémentville	25, rue de Clémentville	Montpellier	34070	04.67.92.61.55	04.67.92.95.06 04.67.06.70.72	A	Expertise
Cardiologie	ANSELME-MARTIN François		10, rue Doris	Montpellier	34000	04.67.61.12.50	04.67.61.17.00		Expertise
Cardiologie	BATTISTELLA Pascal	CHU Arnaud de Villeneuve	371 avenue du doyen Giraud	Montpellier	34295	04 67 33 62 72	04 67 33 62 91	A	Aptitude Expertise
Cardiologie	SBAITI Armand	Pôle Santé Parc 2000	127 rue Maurice Béjart	Montpellier	34080	04.67.03.14.02	04.99.74.05.39		Aptitude Expertise
Chirurgie-digestive	JACQUET Eric	Clinique Beau Soleil	119 Avenue de Lodève	Montpellier	34070	04 67 45 93 18		A	Aptitude Expertise
Chirurgie-orthopédique	DEBLOK Nicolas	POLE SANTE THAU	310 AV MARECHAL JUN	Sète	34200	04.67.18.88.47	04.67.18.88.46		Expertise Aptitude
Endocrinologie	CHERFICHEKH Thierry		234, av du Pont Trinquat	Montpellier	34070	06.16.99.38.38			Aptitude Expertise
Médecine générale	CHEBROU Xavier	Centre Médical du Parc	Rue des Tuileries	Agde	34300	04 67 94 33 01		A	Aptitude
Médecine générale	BRETON Nicolas		313 RUE J BALMAT	Béziers	34500	04.67.62.72.00	04.67.62.72.09	A	Aptitude Contrôle
Médecine générale	STEFANAGGI Thierry		313 RUE J BALMAT	BEZIERS	34500	04 67 35 00 47			Aptitude Expertise
Médecine générale	AMAR Michel		1, av des Hameaux du Golf	Juvignac	34990	04.67.03.08.88	04.67.03.09.15	A	Aptitude Expertise
Médecine générale	AMAR HUYNH Anh-Binh		1 avenue des hameaux du golf	Juvignac	34990	04.67.03.08.88	04.67.03.09.15	D	Aptitude Expertise
Médecine générale	SOLLIVY Julie		92 avenue Frédéric Mistral	La Grande Motte	34208	04 67 12 68 66		A	Aptitude
Médecine générale	BAUDRY Raphaëlle		22 bis rue Victor Hugo	Marsillan	34340	04 67 00 25 38	04 67 94 38 53	A	aptitude
Médecine générale	GAZEU Philippe		323, rue du Saut du Loup	Mauguio	34130	04.67.29.32.17	04.67.12.03.35		Aptitude Expertise Contrôle
Médecine générale	MURANYI NOVACS Nicolas		56 av Jean Baptiste Clément	Mauguio	34130	04.67.58.36.07			Aptitude Expertise
Médecine générale	ANDRIEU Eric		33, traverse des Robiniers	Maurin	34970	04 67 00 25 38	04.67.47.36.05		Aptitude

Légende accessibilité :
A = accessibilité du cabinet
D = téléphoner, quelques difficultés d'accès à connaître
H après le nom du praticien connaissances handicap (Médecins généralistes)

**Liste des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux (ex Comité médical, ex
Commission de réforme) aux conditions d'Aptitude physique pour l'admission aux emplois
publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires**

*Veuillez bien vérifier avant toute prise de rendez - vous la colonne "Action" qui vous indiquera si le
praticien effectue des Expertises, des certificats d'Aptitude ou les bien les deux .*

Arrêté préfectoral n° 20220011 modifié

Spécialité	NOM Prénom	Adresse	Adresse (suite)	Ville	CP	Téléphone	Fax	Accessibilité	Action
Médecine générale	ADRA Adel		18, av Pierre d'Adhamar	Montpellier	34090	04.67.52.19.00	04.67.52.19.00	A	Aptitude
Médecine générale	ALBERNE Jean Paul		82 avenue d'Assas	Montpellier	34000	06.07.19.70.90		A	Expertise
Médecine générale	ALLOTTI Christian		59 AV DE TOULOUSE BAT B	Montpellier	34070	06 07 45 36 59			Aptitude
Médecine générale	AUTARD Thierry		1359 chemin du moularès	Montpellier	34000	04.67.65.48.65		A	Aptitude Contrôle
Médecine générale	BARDE Aïcès		25 Terrasse des allées du bois	Montpellier	34080	04 67 45 02 05			Aptitude
Médecine générale	BRUN DUPIUIS Pascale	résidence NEO - C36	140 avenue de la néglisse	montpellier	34070	09 83 66 63 54		A	Aptitude à l'emploi
Médecine générale	BUREAU Stéphanie	Résidence St Charles, Bl 06	300 rue Auguste Broussonnet,	Montpellier	34090	04.67.66.03.13	04.67.66.03.13	A	Aptitude
Médecine générale	CHAIX Christian	MAISON DE LA MUTUALITE	88 RUE DE LA 3EEME	Montpellier	34000	04 67 22 85 07	04.99.61.10.12	A	Aptitude Contrôle Expertise
Médecine générale	CHASSAGNE Michel	Centre médical Chamberie	22 route de Lavérune	Montpellier	34070	04 67 42 56 42			Aptitude Contrôle Expertise
Médecine générale	COMBE Mathieu	300 rue Broussonnet		Montpellier	34090	04 67 66 03 13			Aptitude
Médecine générale	EGOUMENIDES Marc	Résidence Don Bosco	54 chemin de Moularès	Montpellier	34070	04 67 60 03 95	04 67 66 26 88		Aptitude
Médecine générale	FLAMANT Aurélie	Bureau Polygone 30 - 5ème étage	265 avenue des Etats du Languedoc	Montpellier	34000	04 11 53 49 10	04.67.79.80.38		Aptitude
Médecine générale	LEQUELLEC Thomas		443 Faive de Saint Castor	Montpellier	34080	04 67 47 19 19			Aptitude Expertise
Médecine générale	POIGNANT Olivia		82 avenue d'Assas	Montpellier	34000	04 11 93 84 64 ou Site internet docteurpoignant.fr	04 67 63 33 00	A	Aptitude Expertise
Médecine générale	PRUNARET Christophe		12 rue du Faubourg Boubonnet	Montpellier	34090	04 67 54 17 71			Aptitude
Médecine générale	TRIBOLET Valérie		542 AV P PARGUEL	Montpellier	34090	04.67.63.33.99	04.67.61.92.59		Aptitude
Médecine générale	VOVAN QUI Paul	LE PRIEURE 1 L2	333 AV DE LA REINE D Italie	MONTPELLIER	34000	04 67 79 21 82			Aptitude Expertise
Médecine générale	VIDIL ROUX Hélène	La canopée	443 rue faive de saint castor	Montpellier	34080	04.67.47.19.19	04.67.42.99.08	A	Aptitude Expertise
Médecine générale	DEZEUZE Roc		601 AV M PAGNOL	Perols	34470	04 67 50 15 52		A	Aptitude
Médecine générale	LAFFORGUE Jean-Michel		6 rue Courpouyan	Saint Georges d'Orques	34680	04.67.75.11.21			Aptitude Contrôle
Médecine générale	LOGNOS FOLCO Blathize	RES CLOS ORCAS BAT B	4 AV D OCCITANIE	Saint Georges d'Orques	34680	04.67.03.18.73	04.67.75.04.02		Aptitude Contrôle
Médecine générale	LLANOS Rury H		207 , quai d'Orient	Sète	34200	04.67.74.56.04	04.67.46.18.33	A	Aptitude Expertise

Légende accessibilité :

A = accessibilité du cabinet

D = téléphoner, quelques difficultés d'accès à connaître

H après le nom du praticien connaissances handicap (Médecins généralistes)

Liste des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux (ex Comité médical, ex Commission de réforme) aux conditions d'Aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires

Veuillez bien vérifier avant toute prise de rendez-vous la colonne "Action" qui vous indiquera si le praticien effectue des Expertises, des certificats d'Aptitude ou les deux.

Arrêté préfectoral n° 2022/0011 modifié

Spécialité	NOM Prénom	Adresse	Adresse (suite)	Ville	CP	Téléphone	Fax	Accessibilité	Action
Médecine générale	MOULS Patrick	17 Rue Alsace Lorraine		Sète	34200	04 67 74 19 74			Aptitude Expertise
Médecine générale	SORDINO Pascal	Résidence des Conseils	12 rue Honoré Euzet	Sète	34200	04 34 45 98 64			Aptitude Contrôle
Médecine générale	VIDIL ROUX Hélène	Côte Pins Soleil	34 Bd Chevalier de Clerville	Sète	34200	04 67 47 19 19	04 67 43 99 85	A	Aptitude Expertise
Médecine générale	ACQUAVIVA Marcot		3 ALLE DU COLLEGE	Villeneuve les Maguelaine	34750	06 10 03 66 24		A	Aptitude Expertise Contrôle
Médecine générale	TUSZYNSKI David		13 allée du collège	Villeneuve les Maguelaine	34750	04 99 64 58 69			Aptitude Expertise
Neurologie	VASTENE Michel	Clinique du Parc	50, rue Emile ZOLA	Castelnau le Lez	34170	04.67.54.61.01			Aptitude Expertise
Neurologie	CARLANDER Bertrand	Département Neurologie CHU Hôpital Gui de Chauliac	80, av Augustin Fliche	Montpellier	34295		dicatfander.expert@protonmail.com		Expertise
Neurologie	GALLARD	Nicolas	80, av Augustin Fliche	Montpellier	34295	04 67 33 74 13 04 67 33 55 91		A	Aptitude Expertise
Neurologie	VILLAIN Max	CHU Gui de Chauliac	80 avenue Augustin Fliche	Montpellier	34295	04 67 33 78 79	04 67 33 71 82	A	Expertise
Oto-rhino-laryngologie	BRUNNER Philippe		7, route de Montpellier	Frontignan	34110	04.67.48.83.32		A	Expertise
Oto-rhino-laryngologie	FABRAN Jacques-François		11, rue de la République	Montpellier	34000	04.67.92.28.35	04.67.92.91.92		Aptitude Expertise
Pneumologie	SAFONT Laurence	Polyclinique St Privat	rue de la Marguerite	Boujan sur Libron	34760	04 67 31 48 40 04 67 31 64 84		A	Aptitude Expertise Contrôle
Pneumologie	HIGUERA-VIGNAL Anabel		12, quai de la République	Sète	34200	04.67.74.58.97	04.67.74.21.76	A	Aptitude
Psychiatrie	BROCH Christian		6, boulevard de Genève	Béziers	34500	04.67.62.09.95	04.67.62.09.95	A	Aptitude Expertise
Psychiatrie	SULAIMAN Ahmad Ghayath	CMP	23 AV A ALBERTINI	Béziers	34525 Cedex	04 69 98 25 72	04.67.35.79.99	A	Aptitude Expertise
Psychiatrie	WAGNER Manuel	Centre Camille Claudel	2, rue Robert Rivetti	Béziers	34500	04.67.35.74.83		A	Expertise
Psychiatrie	BOUKHEZRA Ollia		120 Avenue Nina SIMONE	Montpellier	34000	07 86 98 88 42			Aptitude Expertise
Psychiatrie	CAUSSE VERSAVEAU Françoise	USIP Hôpital de la Colombière	39 Bvd Charles Flahault	Montpellier	34295 Cedex 5	04 67 33 08 03		A	Aptitude
Psychiatrie	CHARINRY Jean François	443 rue Faure de Saint Castor		Montpellier	34080	04.67.66.06.03		A	Expertise Aptitude Contrôle
Psychiatrie	CUEGNIET Gérard	Secteur Montpellier Ville 2 CHU Montpellier CH La Colombière	39 avenue Charles Flahault	Montpellier	34295 Cedex 5	04 67 33 97 91	04 67 33 97 91	A	Aptitude Expertise
Psychiatrie	DUQUENNE Jean-Guiliem	Le Parc des Graves, Bat A	1444, route de Mende	Montpellier	34090	04.67.63.07.14	04.67.63.07.14	A	Aptitude Expertise
Psychiatrie	HUYSENTROYT Sophie	Centre Médico psychologique "Les Murières"	7 rue des Murières	Montpellier	34000	04.67.33.30.32 De 9h00 à 12h30		A	Aptitude Expertise

Légende accessibilité :
A = accessibilité du cabinet
D = téléphoner, quelques difficultés d'accès à connaître
H après le nom du praticien connaissances handicap (Médecins généralistes)



Liste des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux (ex Comité médical, ex Commission de réforme) aux conditions d'Aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires

Vous devez bien vérifier avant toute prise de rendez-vous la colonne "Action" qui vous indiquera si le praticien effectue des Expertises, des certificats d'Aptitude ou les bien les deux.

Arrêté préfectoral n° 2022/0011 modifié

Spécialité	NOM Prénom	Adresse	Adresse (suite)	Ville	CP	Téléphone	Fax	Accessibilité	Action
Psychiatrie	MASSIF Raphaël	Loge médicale	20, rue de la Loge	Montpellier	34000	04 67 62 97 71	04.67.60.50.60	A	Aptitude Expertise
Médecine Physique - Réadaptation fonctionnelle - Rhumatologie	COROIAN Flavia Oana	CHU Montpellier - Lapeyronnie	27 Avenue Doyen Gaston Giraud	Montpellier	34295 Cedex 5	04 67 33 87 17			Aptitude Expertise
Médecine Physique - Réadaptation fonctionnelle - Rhumatologie	PECH Jane	Les bureaux d'Olympie	134 avenue de Palavas	Montpellier	34070	04 67 65 63 62			Aptitude Expertise Contrôle
Médecine Physique - Réadaptation fonctionnelle - Rhumatologie	LAPEYRE Frédéric		18 place Jean-Jaurès	Béziers	34500	04 67 28 84 49	04 67 28 02 54	A	Aptitude Expertise
Médecine Physique - Réadaptation fonctionnelle - Rhumatologie	FERRAZZI Véronique	Centre médical St Roch	550 avenue du Colonel Pavélet	Montpellier	34070	04.67.92.14.38	04.67.58.37.59	A	Expertise Aptitude
Médecine Physique - Réadaptation fonctionnelle - Rhumatologie	LEGOUFFE Marie-Christine		16, avenue d'Assas	Montpellier	34000	04.67.72.33.13	04.67.57.72.19	A	Aptitude Expertise
Médecine Physique - Réadaptation fonctionnelle - Rhumatologie	ROCH-BRAS Françoise	Centre médical St Roch	550 avenue du Colonel Pavélet	Montpellier	34070	04.67.92.14.38	04.67.58.37.59		Expertise
Médecine Physique - Réadaptation fonctionnelle - Rhumatologie	VAN RAAY Yaelle	1 B rue Ramon Lull		Montpellier	34090	04.67.64.35.04	04.67.64.28.61		Expertise
Médecine Physique - Réadaptation fonctionnelle - Rhumatologie	KALFA Guy		29, rue Gambetta	Sète	34200	04.67.74.87.84	04.67.46.10.63	A	Expertise

L'administration peut se dispenser d'avoir recours à une Expertise médicale par un médecin agréé lorsque le fonctionnaire produit un certificat médical émanant d'un médecin appartenant au personnel enseignant et hospitalier d'un CHR faisant partie d'un CHU, ou d'un médecin ayant dans un établissement hospitalier public la qualité de praticien hospitalier (article 1 du décret 86-442 du 14 mars 1986)

Vous devez bien vérifier avant toute prise de rendez-vous la colonne "Action" qui vous indiquera si le praticien effectue des Expertises, des certificats d'Aptitude ou les bien les deux.

Liste mise à jour le 10 juin
2024

Légende accessibilité :
A = accessibilité du cabinet
D = téléphoner, quelques difficultés d'accès à connaître
H après le nom du praticien connaissances handicap (Médecins généralistes)